Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 38 (1966)

Heft: 10

Artikel: Le logement des personnes âgées en Grande-Bretagne

Autor: Fleury, Annette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-126089

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le logement des personnes âgées en Grande-Bretagne

par Annette Fleury, docteur en droit

Situation des personnes âgées en Grande-Bretagne
La population actuelle de la Grande-Bretagne est de 54 millions d'habitants dont 6 millions, soit 11,8%, sont âgés de plus de 65 ans. On estime que ce pourcentage atteindra 13,5% dans quinze ans, le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans donc moins valides s'accroissant pendant ce laps de temps de 40%.
La population âgée est, comme dans tous les pays d'Europe, composée principalement de femmes.
Comme dans les autres pays également, cette population âgée ne dispose que de revenus modestes, les deux guerres mondiales et l'inflation ayant, ici comme ailleurs, exercé leurs ravages. Les pensions de retraite de la Sécurité sociale sont un palliatif à cette situation: elles atteignent 4 livres par semaine pour une personne seule, 6 livres pour un couple. Elles peuvent être perçues à partir de 65 ans pour les hommes, 60 ans pour les femmes. Lorsque la personne agée décide de travailler au-delà de ces limites, la pension est augmentée chaque année d'un certain pourcentage.
Des compléments de pension, sous forme de prestation en nature, sont accordés, si cela est nécessaire, au titre de l'aide sociale. L'obligation alimentaire des enfants à l'égard de leurs parents a été supprimée dès 1948: depuis lors la «société» britannique est seule responsable du bien-être de ces personnes âgées.
Pour accroître celui-ci, une action a été entreprise par le gouvernement dès les années cinquante.
Le premier effort en date a consisté dans l'aménagement et la construction de maisons de retraite: en 1948, on en comptait 23 dans tout le royaume; à la fin de 1964 il y en avait 1600 dont 1000 réalisées par aménagement de maisons anciennes. Simultanément, les hospices disparaissent, et on estime que dans dix ans il n'y en aura plus.
Mais la très grande majorité des personnes âgées ne désire pas vivre en maison de retraite, même parfaitement équipée.
Il est reconnu que ces maisons ne sont nécessaires qu'aux personnes très âgées ou à celles dont l'état de santé est tel qu'il ne leur permet pas de rester chez elles, même si elles bénéficient du concours des services d'aide à domicile.
Aussi la politique en faveur du bien-être des personnes âgées a-t-elle évolué depuis 1948. Lors d'un débat au Parlement, en février 1965, le principe a été clairement énoncé qu'il convenait de «permettre aux personnes âgées de continuer à vivre dans la communauté, dans le confort, l'indépendance et la dignité».
Pour cela, il faut que des logements confortables soient mis à la disposition des personnes âgées et que le royaume soit doté d'un réseau d'aides à domicile suffisamment dense.

Le logement des personnes âgées
En Grande-Bretagne, le gouvernement fixe les programmes, encourage la construction et contribue au financement par l'intermédiaire des autorités locales responsables du logement de la population.
L'objectif actuel du gouvernement est de construire 500 000 logements par an, moitié sous l'égide des autorités locales et moitié au titre du secteur privé.
Jusqu'en 1950, une priorité absolue était réservée à la maison familiale pour remédier à la pénurie née de la guerre. C'est ce qui explique pourquoi la proportion des logements d'une pièce dans les immeubles neufs ne dépassait pas, dans les années qui ont suivi la fin de la seconde guerre mondiale, 3 à 4% de l'ensemble des constructions. Mais depuis 1956, le gouvernement accorde un subside spécial pour les logements de cette nature, pour lesquels les personnes âgées bénéficient d'une priorité depuis 1960.
Seules les autorités locales sont en mesure de construire de tels logements, le taux élevé de leur prix de revient et partant de leurs loyers excluant leur réalisation par les promoteurs du secteur privé.
Vingt-cinq pour cent des logements construits par les autorités locales, soit 12,5% de l'ensemble des logements construits chaque année, ne comportent qu'une pièce.
Les besoins en ce domaine, très difficiles à chiffrer, sont cependant très importants. On estime que les sept huitièmes de la population âgée de plus de 60 ans (soit 87,5%) peut vivre de manière tout à fait indépendante et que le retard pris au cours des années passées est considérable. Un comité d'experts privés a estimé que les besoins actuels étaient de 750 000 logements.
Pour les personnes âgées, moins valides ou handicapées, on envisage la construction de petits groupes d'appartements ou de bungalows, une personne à demeure surveillant chaque ensemble et donnant les soins. Très peu de services collectifs sont prévus, l'importance des clubs et des «centres de jour», dont le développement est encouragé, rendant moins utile la création de ces services.
On peut également envisager d'implanter un groupe de logements pour personnes âgées à proximité d'une maison de retraite, la directrice de cette dernière s'occupant

également des personnes âgées du groupe. Celles d'entre elles qui pourraient, à la fin de leur vie, avoir besoin d'entrer dans une maison de retraite sont ainsi familiarisées avec ce genre d'établissement et acceptent plus facilement cette solution. Les groupements importants de personnes âgées sont prohibés. Le nombre de trente est un maximum, car il est posé en principe que le but des maisons spéciales pour personnes âgées est de leur permettre de continuer à vivre normalement dans la communauté. Les petits groupements y sont mieux intégrés et peuvent permettre d'aider les personnes âgées du voisinage.

Afin de guider les architectes, le gouvernement donne des conseils techniques en ce qui concerne les besoins particuliers des personnes âgées: implantation du groupe de logements spécialisés au centre de quartiers d'habitation, à proximité de boutiques, bibliothèques, services sociaux, orientation des logements, procédés de chauffage, isolation phonique, hauteur des allèges, placards.

Les services d'aide à domicile

Les buts de ces services sont de:

- soulager les familles qui comptent des personnes âgées;
- aider les personnes âgées à conserver leur indépendance, en leur permettant de rester dans leur logement le plus longtemps possible.

Dans ce but ont été créés:

1. *le Home Nursing Service* qui envoie des infirmières à domicile ou dans les maisons de retraite pour administrer les soins prescrits par les médecins. En 1964, 10 500 nurses ont soigné 800 000 personnes dont 400 000 personnes âgées;
2. *le Health's Service* composé d'infirmières visiteuses chargées de contrôler le degré d'hygiène dans lequel vivent les personnes âgées, de faire, le cas échéant, leur éducation sanitaire, d'imposer la priorité de mesures de sécurité et de les conseiller. En 1964, 7400 infirmières visiteuses se sont intéressées à 275 000 personnes âgées;
3. le *Domestic Help* qui emploie des aides ménagères à mi-temps auprès des personnes âgées. En 1964, 290 000 aides ont rendu service à 280 000 personnes âgées.

Les personnes âgées rémunèrent les services qui leur sont rendus suivant leurs moyens, la différence étant comblée par les autorités locales.

Il existe en outre de nombreux services d'aide spécialisés, organisés par les autorités locales:

- service d'équipement sanitaire pour le nettoyage du linge des incontinents;
- service de pédicure créé en 1959 et qui prend une importance de plus en plus considérable;
- service des «repas sur roues» qui connaît un grand succès; en 1964, 6 millions de repas ont ainsi été livrés à 62000 personnes âgées, mais les besoins sont très largement supérieurs;
- service spécial pour aveugles et handicapés qui procède à l'aménagement des logements en fonction des besoins des intéressés;
- service de transport pour aider les personnes âgées handicapées à sortir de chez elles: des automobiles spéciales, permettant le transport des fauteuils roulants, sortent, pour leur plus grand bien moral et physique, le 10% de ces personnes âgées qui, sans ce secours, demeureraient clouées chez elles.

Il faut signaler encore l'existence de «centres de jour» qui reçoivent, traitent et distraient les personnes âgées.

En outre, les maisons de retraite et les hôpitaux sont équipés pour recevoir celles-ci pour les vacances ou pendant des périodes au cours desquelles les familles connaissent des difficultés particulières.

Les autorités locales jouent ainsi un rôle considérable dans la recherche du bien-être et de l'aide apportés aux personnes âgées. Elles sont grandement aidées dans leur tâche par un réseau très dense d'œuvres privées dont les membres accordent bénévolement leur aide et dont l'action est complémentaire de la leur. C'est ainsi qu'elles se chargent de faire les courses des personnes âgées isolées, qu'elles livrent les «repas sur roues» préparés dans les services des autorités locales, qu'elles organisent des vacances en groupes dans des conditions pécuniairement avantageuses.

Elles contribuent, de même, à animer les «clubs» très répandus en Angleterre (7000 à 8000) bien qu'insuffisants: 15% seulement des personnes âgées les fréquentent. Dans ces clubs, les personnes âgées peuvent prendre leur repas de midi, se rencontrer, se distraire. Les clubs sont conçus de manière à offrir confort, amitié, chaleur humaine. Les locaux ne doivent pas être trop grands: les fêtes ou concerts peuvent avoir lieu dans des salles louées.

Les autorités locales apportent leur contribution en fournissant les locaux, les œuvres privées en s'occupant de la gestion et en s'ingéniant à créer des occupations aux personnes âgées.

Les réalisations visitées

L'action en faveur des personnes âgées s'exerce donc dans de nombreux domaines, c'est une action concertée dont l'efficacité est particulièrement remarquable en raison de la parfaite coopération qui existe entre les services de l'Etat, ceux des autorités locales et les œuvres privées.

Les visites ont été organisées de manière à montrer la progression de l'effort des Britanniques dans la compréhension des besoins des personnes âgées: maisons de retraite et petits appartements aménagés dans des immeubles anciens, flatlets pour personnes âgées et handicapées nouvellement construits, centre de jour, maison de retraite moderne et enfin hôpital de jour.

Maisons de retraite et appartements aménagés dans des immeubles anciens

Nous avons visité trois groupes d'appartements et deux maisons de retraite aménagés dans de grands immeubles par les autorités locales, soit acquis soit donnés ou légués à ces autorités locales.

1. Groupes d'appartements pour personnes âgées (Churchill House old people's Flatlets, Lancaster Grove à Hampstead et Tony Law House à Bromley)

Les trois groupes visités comprennent respectivement 9, 13 et 14 appartements. Deux sont situés à proximité de maisons de retraite, ce qui permet aux locataires de bénéficier des services médicaux et culturels.

Chaque personne âgée dispose d'une grande chambre très simplement aménagée au moyen d'un petit bloc cuisine qui prend l'aspect d'une grande penderie (ou est disposé dans un ancien débarras attenant à la pièce), il comporte évier, réchaud à gaz ou électrique (à Hampstead: réfrigérateur), ainsi que des surfaces et placards de rangement. Un placard à vêtements complète l'aménagement. Le chauffage est au gaz.

Les personnes âgées apportent leur mobilier personnel. Seuls les sanitaires sont communs, disposés dans une grande pièce: ils comprennent baignoire, pédiluve, W.-C., lavabo. A Churchill House, une des premières réalisations, cette pièce sanitaire sert à cinq personnes. A Bromley, il y a une salle de bains, W.-C. pour quatre usagers.

A Hampstead, les W.-C. sont réservés à deux personnes et les autres facilités à quatre.

A Churchill House, une personne surveille l'entretien de la maison; à Hampstead, le personnel compte une directrice et une femme de ménage.

Le coût des aménagements est relativement faible et les loyers sont peu élevés: 1 livre 12 par semaine à Churchill House, 2 livres et demie à Hampstead.

2. Maisons de retraite

La maison de repos d'Aubert Park compte 24 lits répartis dans des chambres à 2 et 3 lits isolés par un simple rideau, équipées d'un seul lavabo: une salle de bains comprenant un W.-C. est prévue pour six personnes. La salle à manger est dotée d'une télévision

Trois infirmières, dont une à mi-temps, une cuisinière et deux femmes de service composent le personnel de jour de cet établissement: la nuit il n'y a personne.

Le coût réel de la pension est de 9 guinées, mais les titulaires de la pension populaire ne paient que 3 livres par semaine, la différence étant à la charge des autorités locales.

A Hampstead, la maison de retraite comporte 27 lits répartis dans des chambres qui comptent parfois 4 lits séparés par un rideau. Les sanitaires sont également insuffisants. Toutefois pédicure et coiffeur viennent deux fois par semaine apporter leurs soins aux personnes âgées. L'atmosphère est excellente: les personnes âgées vivent en commun mais sont occupées, les valides soignent le jardin, les moins valides cousent, tricotent, brodent pour des ventes de charité ou des garden-parties, font de la pâtisserie, etc. Elles reçoivent de nombreuses visites de bénévoles qui animent les réunions et s'efforcent avec succès de les distraire.

Certes, des améliorations, d'ordre sanitaire surtout, sont à apporter à de telles réalisations, mais on peut retenir le principe de l'aménagement et de la transformation de grandes maisons dont les propriétaires ne peuvent plus assurer l'entretien.

On ne peut également que féliciter nos voisins de l'effort consenti par l'ensemble de la population pour distraire et occuper les personnes âgées en s'efforçant de leur donner un sentiment d'utilité.

Construction neuve de flatlets pour personnes âgées et handicapées (White Meadow de Bromley).

L'ensemble de 33 appartements édifié en 1962 par l'Association pour le logement du service des femmes volontaires compte:

- 18 studios d'une surface de 35 m² comportant une pièce, cuisine, salle de bains et entrée;
- 12 appartements de deux pièces (48 m²) avec salle de bains et cuisine;
- 2 appartements de 51 m², situés au rez-de-chaussée, pour handicapés;
- 1 appartement pour le directeur;
- et 1 buanderie commune.

Les loyers de 3 à 4 livres 10 par semaine comprennent les services du jardin, la lumière et le nettoyage des fenêtres.

Les appartements pour handicapés sont particulièrement bien équipés. Tout a été conçu de manière que le handicapé puisse mener une vie plus facile dans son fauteuil roulant: espaces libres et dégagements suffisants pour permettre la rotation de ce dernier – portes coulissantes – cuisine ne comportant pas de meubles sous l'évier, mais au-dessus de celui-ci une plaque percée de trous permettant l'accrochage des ustensiles usuels, des placards peu profonds, de manière à éviter toute maladresse, des fenêtres s'ouvrant à hauteur; le pain et le lait sont livrés chaque jour par un guichet.

La salle de bains et les W.-C. sont également très bien équipés, spacieux, de manière à permettre l'installation de systèmes d'appui des quatre côtés. Un système d'alerte est prévu. Les robinets de la baignoire sont situés au milieu du grand côté, sur l'extérieur, pour que la personne handicapée puisse s'en servir facilement.

L'appartement compte également un débarras supplémentaire.

Il n'y a pas ou peu de services collectifs. En effet, les repas, les occupations récréatives ou culturelles se trouvent dans les clubs ou centres de jour voisins.

Un de ces centres a été visité: une grande salle permet de servir une centaine de repas par petites tables de quatre. Là peuvent se réunir pour regarder la télévision, faire de la musique, lire ou converser les personnes âgées du quartier. Deux fois par semaine des cours sont donnés pour apprendre les petits métiers (vannerie, etc...). Les repas sont très bon marché: 1 shilling 6, soit 1 franc français, et le centre fournit également une soixantaine de «repas sur roues» qui sont livrés à ceux qui ne peuvent plus se déplacer.

Constructions neuves de maisons de retraite et hôpitaux de jour pour personnes âgées

La maison de retraite de Manor Fields

La maison de retraite de Manor Fields est conçue pour recevoir 61 personnes âgées handicapées, mais encore valides.

L'ensemble est construit, à rez-de-chaussée, autour d'un jardin central carré, ce qui permet aux personnes âgées de prendre l'air sans être incommodées par le vent. Un bâtiment à deux étages abrite le personnel.

La maison de retraite compte 29 chambres à un lit et 16 à deux lits; six de ces chambres (10%) sont réservées aux personnes qui ne font que de courts séjours pendant les vacances, par exemple.

Les chambres à un lit ont une surface de 10 m² environ; celles à deux lits, 14 à 15 m². Les fenêtres sont pourvues d'un système d'ouverture excellent qui en permet la manœuvre avec un minimum d'effort (système Hopes). Elles sont équipées d'un lavabo et d'un placard penderie. La maison de retraite fournit obligatoirement le lit et une petite commode dont les tiroirs s'ouvrent à hauteur. Les personnes âgées peuvent apporter le reste du mobilier. Les services collectifs comprennent, outre une grande salle à manger (service par petites tables de quatre), desservie par une cuisine-office et susceptible d'être séparée en deux parties par une porte coulissante, suivant qu'elle est utilisée comme salle de repos ou salle de loisirs (un piano y est installé), cinq petits salons équipés de sièges fonctionnels, dont un avec la télévision et radios (les personnes âgées se servent d'écouteurs individuels), et une série de pièces destinées au lavage du linge, au repassage, à la couture et au raccommodage.

Deux locaux, équipés d'un lavabo avec douche et d'un pédiluve, servent pour les soins de la coiffure et des pieds assurés deux fois par semaine par un coiffeur et un pédicure.

Enfin, un médecin peut dispenser ses soins dans les locaux qui lui sont réservés.

Les couloirs, très larges (2 m. environ), sont équipés de rampes de chaque côté; ils débouchent sur de petits espaces donnant sur la verdure et où les personnes âgées peuvent se reposer, bavarder entre elles ou avec des visiteurs.
Les sanitaires (baignoires et W.-C.) ne sont pas individuels, les baignoires sont basses, à fond plat avec barres d'appui et sièges intérieurs, les W.-C. sont équipés de barres d'appui de tous côtés. Il y a un double système d'alarme, de manière que la personne âgée puisse toujours se servir de l'un d'eux. Les portes ouvrent sur l'extérieur.
La maison est dirigée par une directrice qui est infirmière et donne les soins. Elle est aidée par treize personnes et sept domestiques. Elle s'efforce d'occuper et de distraire les personnes âgées.

L'hôpital de jour de Lennard
L'hôpital de jour de Lennard a été ouvert en 1962. Quarante personnes y sont reçues, gardées et soignées pendant le jour; quarante autres y reçoivent des soins de rééducation. 58% de ces personnes ont plus de 70 ans. Elles retournent le soir chez elles, où elles passent également les week-ends.
Ces personnes sont testées pour savoir ce qu'elles sont capables de faire en matière de cuisine et de ménage. On leur apprend ensuite à utiliser les instruments qui pourront leur être livrés chez elles et qui leur permettront de rester à leur domicile le plus longtemps possible. On leur fait également suivre des traitements de rééducation des membres lésés: on apprend, par exemple, aux hémiplégiques à se relever lorsqu'ils tombent, à se coucher et à se lever seuls.
L'hôpital possède toute une gamme de petits instruments qui facilitent la vie des personnes malades et leur permettent de se «débrouiller seules»: main mécanique pour ramasser les objets tombés, corne à chaussure permettant de se chausser sans se baisser, enfile-bas, verres et coquetiers agencés de telle sorte qu'ils ne puissent se renverser quand ils sont saisis par des mains tremblantes, chaise à ressort pour se lever facilement, etc.
De cet intéressant voyage outre-Manche, il semble que des enseignements valables pour d'autres pays puissent être tirés.
On peut d'abord retenir que l'action en faveur des personnes âgées s'exerce complémentairement dans tous les domaines: elle est le fruit d'une excellente orchestration entre les divers ministères intéressés (santé, logement), aidés et soutenus, aussi bien par les autorités locales que par les œuvres privées. Le concours bénévole apporté par ces dernières est d'autant plus efficace qu'il s'exerce dans le cadre de directives gouvernementales précises.
On peut également, pour répondre aux besoins les plus urgents, utiliser un patrimoine existant dont les propriétaires ne peuvent plus assurer l'entretien parce qu'il n'est plus adapté aux besoins et moyens de la vie actuelle (maisons trop importantes, pièces trop grandes, etc.), ou en organisant l'aménagement d'immeubles anciens, dans des conditions raisonnables de prix et d'équipement: nombre de personnes âgées seraient, certes, heureuses de quitter greniers ou logements insalubres pour aller habiter une chambre pourvue des éléments du confort moderne dans un vieil immeuble.
On peut, enfin, largement s'inspirer d'études et expériences faites par nos voisins pour répondre aux besoins particuliers des personnes âgées ou handicapées. Les Britanniques poussent en effet très loin le souci de faciliter la vie quotidienne de ces catégories de personnes et celle de leurs familles.
On peut retenir à ce titre:
– les efforts faits pour assurer la garde et la rééducation des intéressés pendant le temps où leur famille ne peut s'en occuper (heures de travail, vacances, etc.), ce qui conduit au développement des services d'aide à domicile et à la création de centres et d'hôpitaux de jour;
– la minutie avec laquelle sont étudiés les aménagements à apporter aux logements ordinaires et les équipements à y introduire dès lors qu'ils sont destinés à être occupés par des personnes âgées ou handicapées.

«Moniteur des Travaux publics
et du Bâtiment.»